Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 11e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES, TENUE LE 11 AVRIL 2017, À 19 H, AU CENTRE RÉCRÉATIF DE L'ÉTANG-DU-NORD

PRÉSENCES :	M.	Emmanuel Aucoin	Président
	Mme	Yvette Fortier	Secrétaire, présidente-directrice générale
	Mme	Gisèle Deraspe	Administratrice
	Dre	Amélie Hubert	Administratrice
	Mme	Nancy Leblanc	Administratrice
	Dr	Jean-Robert Leroux	Administrateur
	Mme	Martine Martin	Administratrice
	Mme	Jacinthe Richard	Administratrice
	M.	Serge Rochon	Administrateur
	M.	Reynald Tremblay	Administrateur
PERSONNE INVITÉE :	M.	Pierre Arsenault	Adjoint à la DSI-SM
MOTIVÉS :	Mme	Helena Burke	Administratrice
	M.	Gaston Bourque	Vice-président
	Mme	Marie-Josée Noël	Administratrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 19 h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 11e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS, tenue le 11 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-359

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation des procès-verbaux de la 10e séance ordinaire du 7 mars 2017, de la 6e séance extraordinaire du 24 mars 2017, de la 7e séance extraordinaire du 28 mars 2017 et de la 8e séance extraordinaire du 7 avril 2017;

CORRESPONDANCE

4. Correspondance;

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS — INFORMATION

5. Offre de service au CLSC de l'Est;
6. Rapport du comité de vigilance et de la qualité;
7. Tableau de bord (financier et statistiques) en P12;

DOSSIERS – DÉCISION

8. Plan d'action 2016-2018 pour les personnes handicapées;
9. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés);

AUTRES SUJETS :

10. ... ;

11. Prochaine séance;
12. Levée de la séance.

3. LECTURE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 10E SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2017, DE LA 6E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS 2017, DE LA 7E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2017 ET DE LA 8E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2017;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 10e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 7 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-360

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 6e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 24 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-361

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 7e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 28 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-362

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 8e séance extraordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 7 avril 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-363

Période de questions réservée au public

Environ vingt-cinq personnes assistent à la rencontre. Une question est posée concernant le dossier des sages-femmes. Mme Yvette Fortier, fournit les explications concernant le cheminement du dossier au niveau du CISSS des Îles. Le président informe qu'il a pris connaissance du dossier et un suivi sera fait aux prochaines séances du conseil d'administration.

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Une correspondance est adressée à M. Emmanuel Aucoin concernant le dossier des sages-femmes aux Îles. Une copie sera envoyée aux membres du conseil d'administration afin qu'il en prenne connaissance.

DOSSIERS-INFORMATION

5. OFFRE DE SERVICE AU CLSC DE L'EST

Le président, M. Aucoin fait le suivi dans ce dossier. Il indique que la direction ainsi que le conseil d'administration du CISSS des Îles demeurent à l'écoute de la volonté exprimée par la population lors des rencontres et a décidé de suspendre la décision de retirer l'infirmière des services SPU au CLSC de l'Est et de constituer un comité formé de représentants de la direction du CISSS des Îles, des membres du CA, des représentants du syndicat, des élus et également des membres de la population sera mis en place afin d'œuvrer à identifier un modèle d'organisation des soins de manière efficiente et durable. Les membres du conseil d'administration veulent un suivi régulier sur ce dossier.

6. RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

M^me^ Gisèle Déraspe, vice-présidente, nous présente le rapport du comité de vigilance et de la qualité. Nous avons reçu neuf nouvelles plaintes depuis la dernière réunion. Les plaintes proviennent de plusieurs secteurs, mais la majorité concerne le processus de soins aux usagers. M^me^ Déraspe indique également que le comité a reçu une demande de l'organisme « Naître à la mère » et que le dossier a été transféré au président du CA. Également, des discussions ont eu lieu quant à la loi 115 qui concerne la maltraitance envers les personnes. Ce projet de loi demande des éclaircissements surtout en ce qui concerne les lignes de démarcation entre la protection, la surprotection, l'acharnement, l'infantilisation et autres maltraitances psychologiques.

7. TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUES) EN P12

M^me^ Yvette Fortier, PDG, présente les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P12 qui couvre la période finissant le 4 mars 2017. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires et des mesures de redressement.

Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant le suivi financier ainsi que des réponses à leur question.

DOSSIERS – DÉCISION

8. PLAN D'ACTION 2016-2018 POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le ministère de la Santé et Service sociaux (MSSS) a demandé aux CISSS/CIUSSS d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action territorial (2016-2018), visant à favoriser la participation sociale des personnes handicapées. L'objectif principal du plan d'action est de lever ou à tout le moins d'atténuer les obstacles auxquels les personnes handicapées sont confrontés au quotidien dans les différentes sphères de leur vie. C'est dans ce contexte que le CISSS des Îles s'est associé avec des partenaires du milieu pour élaborer son plan d'action cherchant à donner un meilleur accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées. Il a également constitué un comité de travail qui assurera d'abord le suivi dans sa mise en œuvre et qui favorisera la concertation des différents acteurs sur le territoire madelinot.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le plan d'action 2016-2018 pour les personnes handicapées du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-364

9. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS) :

NOMINATION DES PRIVILÈGES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise l'embauche de madame Nora Bernier-Fillion afin d'occuper la fonction de pharmacienne au CISSS des Îles à compter du 29 mai 2017, pour une durée déterminée de trois mois soit jusqu'au 9 septembre 2017

inclusivement, avec privilèges en télépharmacie et ce, jusqu' au 31 décembre 2018, sans exclusivité. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-365

AUTRES SUJETS :

10. ... ;

PROCHAINE SÉANCE :

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le **mardi 16 mai 2017**, à la salle 3307, au 3e étage de l'hôpital.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h.15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-04-366

Emmanuel Aucoin
Président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil